

Liens utiles

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/enseignement--scolaire/scolarité-pour-tous>

Page du rectorat de l'académie de Montpellier dédiée à la réussite éducative pour tous et présentant les dispositifs mis en place : aides à l'élève, à la personne, à la famille trouvent ici leur cohérence.

http://www.ac-montpellier.fr/Charte_nationale_d_accmpagnement_a_la_scolarité.pdf

La charte d'accompagnement à la scolarité définit précisément les modalités d'étayage et d'animation propres à l'accompagnement, qui ne constitue à proprement parler ni une aide ni un soutien mais plutôt une médiation entre le monde de l'école, le monde extérieur et celui de l'enfant.

<http://www.esen.education.fr/fr/ressources-par-type/conferences-en-ligne/detail-d-une-conference/?idRessource=1049&cHash=3cafc4a58>

Video de l'intervention en nov.2009 de Bruno Suchaut professeur en Sciences de l'éducation à l'université de Bourgogne sur « Les dispositifs d'aide aux élèves - Logique, formes et effet ».

<http://www.cohesionsociale.gouv.fr>
Site ministériel présentant les 20 programmes et les 107 mesures du plan de cohésion sociale. Le troisième pilier développe l'égalité des chances notamment dans le domaine scolaire.

<http://www.banquoutils.education.gouv.fr>
Edité par le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, la « banquoutils » propose des exercices pour évaluer, diagnostiquer, commencer à travailler sur les difficultés repérées.

<http://www.bienlire.education.fr>
Site pratique proposant de nombreux outils d'aide à la prévention contre l'illettrisme et aux difficultés de lecture rencontrées par les élèves : pratiques et outils pédagogiques, dispositifs...

<http://www.lecolepourtous.education.fr>
Portail du ministère de l'éducation nationale conçu pour faciliter la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment par le biais des TICE.

<http://www.association-ozp.net>
Site de l'association *Observatoire des Zones Prioritaires* qui a pour objectif de favoriser la réflexion sur les ZEP, les REP et l'éducation prioritaire, et plus largement sur la discrimination positive, la lutte contre l'échec scolaire et l'exclusion dans les territoires défavorisés.

Carnet d'adresses

**Agence Régionale de Santé (ARS)
Délégation Aude**
14, rue du 4 septembre - BP 48
11021 Carcassonne cedex
04 68 11 55 11
<http://www.ars.languedocroussillon.sante.fr/>

Agir Lire Coordonner Intervenir (ALCI)
410 avenue de Barcelone
34080 Montpellier
04 67 45 49 37
<http://www.alci-educ.org>

**Association pour Faciliter l'Insertion
professionnelle des Jeunes diplômés**
35 Bd de l'Aéroport international
Porte d'Agora Bât B (Antigone)
34000 Montpellier
04 67 63 03 50
<http://www.afij.org>

**Centre académique de ressources pour
l'éducation prioritaire (CAREP)**
Rectorat, 533 avenue Paul Parguel
34090 Montpellier
04 67 91 46 81
<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/rep>

**Centre Académique pour la Scolarisation
des élèves Nouvellement Arrivés et des
enfants du Voyage (CASNAV)**
Rectorat, 533 avenue Paul Parguel
34090 Montpellier
04 67 91 50 13
<http://pedagogie.ac-montpellier.fr/casnav>

**Direction Régionale de la Jeunesse, des
Sports et de la Cohésion Sociale**
3 avenue Charles Flahault
34094 Montpellier cedex 5
04 67 10 14 00
www.drdfs-languedoc-roussillon.jeunesse-sports.gouv.fr

Conseil Académique à la Vie Lycéenne (CAVL)
Rectorat - 31 rue de l'université
34064 Montpellier Cedex 2
04 67 91 45 24
<http://www.ac-montpellier.fr/sections/enseignement-scolaire/vie-lyceenne>

Conseil Régional des jeunes
201 avenue de la Pompihane
34064 Montpellier cedex 2
04 67 22 80 00
<http://www.latribu-ir.fr/>

**Bureau d'information jeunesse - Centre d'Infor-
mation et d'Initiative des jeunes audois (CIJA)**
48 rue Antoine Marty BP 855
11855 Carcassonne cedex 9
04 68 11 29 30
<http://www.actcity.com/Accueil>

Couleurs citoyennes - espoir à la conte
2 Bât. Alsace
rue Denis Diderot
11100 Carcassonne
association@espoiralaconte.fr
<http://www.espoiralaconte.fr>

Maison des parents
1 avenue de la Naiade 11100 Narbonne
04 68 90 31 41

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)
56 avenue Henri Goût
11860 Carcassonne
04 68 10 21 00

APB 21
6 rue d'Alger
11100 Narbonne
04 68 32 08 18
apb21@orange.fr

Maison des potes
5 rue Baudin
11100 Narbonne
04 68 90 31 41
<http://www.wmaker.net/maisondespotes>

http://www.ac-versailles.fr/public/upload/docs/application/pdf/2010-02/elaborer_projet_accmpagnement_educatif_2009-2010.pdf
Ce document propose aux enseignants et chefs d'établissements un guide pour l'élaboration d'un projet d'accompagnement éducatif.

<http://www.ac-rouen.fr/espaces-pedagogiques/accompagnement-des-eleves-937.kjsp>

Sur le site de l'académie de Rouen, quelques pages autour de l'accompagnement de l'élève (accompagnement personnalisé, tutorat, stages de remise à niveau, stages passerelles). Plusieurs témoignages audio captés lors de la journée académique sur l'accompagnement éducatif en 2010.

<http://eduscol.education.fr/cid46715/in-dividualisation-diversification-des-parcours-presentation.html>

Sur cette page, Eduscol dresse l'éventail des dispositifs concourant à l'égalité des chances et des actions mises en oeuvre.

<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/espaces,770/handicap,775>

Page ministérielle dédiée au handicap et sur laquelle sont mis à disposition des dossiers, des informations pratiques, des études, recherches et statistiques sur ce thème.

<http://www.integrascol.fr/fichepedago.php?id=19>

Page dédiée au Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD) qui permet d'aider les élèves dont la scolarité est interrompue momentanément pour une période supérieure à 2 semaines.

Agenda

Début 2011 : Séminaire national des 105 établissements expérimentateurs du programme CLAIR.

17-21 janvier 2011 : Stage INRP-CAS "Apprendre, enseigner, piloter en éducation prioritaire" à Lyon

19 janvier 9h-16h "comprendre le décrochage scolaire", conférence de Philippe Jeammet, amphithéâtre du lycée Charlemagne à Carcassonne.

26 janvier 2011 : Conférence de l'Ecole en débats "En quoi le processus de décrochage scolaire interroge-t-il l'École ?" à l'IUFM de Montpellier.

Edito

L'accompagnement de l'élève : une démarche éducative cohérente

L'École met en œuvre les principes de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

A cette fin, les politiques éducatives menées visent à donner à chaque élève les moyens de la réussite au service d'une société juste.

La personnalisation du parcours scolaire de l'élève vient à l'appui de cet objectif d'égalité des chances qui guide la rénovation des pratiques pédagogiques et éducatives.

La journée académique du 5 janvier 2011 permettra de faire le point sur l'éventail des dispositifs d'accompagnement qui vont dans le sens d'une individualisation de l'offre et d'une diversification des parcours scolaires, ainsi que sur les modalités de leur mise en œuvre au collège et au lycée.

Pour éviter la superposition et la juxtaposition de ces dispositifs et dans le but de les rendre cohérents, une réflexion globale doit être menée dans l'établissement et avec les partenaires associés. Les dispositifs d'accompagnement créés en établissement résultent d'un pilotage pédagogique favorisant la recherche d'une meilleure continuité éducative (école/collège/lycée), d'une meilleure cohérence entre les politiques éducatives des collectivités et l'action en établissement scolaire ainsi qu'une meilleure articulation des projets d'établissement au projet académique. Les conditions d'organisation, de conduite et d'évaluation de démarches favorisant l'amélioration des parcours scolaires et des résultats en matière de réussite éducative seront analysées. Le rôle des différents acteurs professionnels au sein de l'EPL (personnels d'encadrement, CPE, documentalistes, enseignants, partenaires) fera l'objet de présentations d'expériences et d'échanges entre les participants afin de mieux définir le rôle des différents professionnels et de mettre en évidence les invariants de positionnement et de méthode au sein des établissements, comme dans le cadre des collaborations externes.

Les actions sont souvent menées avec des partenaires : collectivités locales, autres services de l'état, associations, etc. Elles peuvent prendre appui sur des politiques interministérielles comme la politique de la Ville. Des exemples seront présentés et le débat s'organisera sur les conditions de réussite et d'efficacité des partenariats.

Les questions relatives à l'anticipation et à l'évaluation des besoins notamment méthodologiques des élèves seront naturellement au cœur des présentations et des débats. Savoir identifier les besoins, savoir articuler les temps et les organisations, élaborer des projets qui mettent en relation ces besoins avec les objectifs éducatifs, les ressources et les contraintes seront feront seront des points abordés. La réflexion portera également sur l'évaluation des résultats et des effets et de l'impact sur la réussite des parcours.

La matinée sera consacrée à des conférences et tables rondes/débats en plénière au CRDP et retransmises en visioconférence dans l'ensemble des départements

L'après-midi permettra aux participants de se répartir en ateliers par niveaux d'interventions qui pourront permettre d'aborder les différents volets de projets possibles en fonction des niveaux d'enseignement (accompagnement éducatif au collège, accompagnement personnalisé au lycée)

Au plaisir de vous compter parmi nous !

Pour l'Inspection Pédagogique Régionale EVS,
Mme Anne-Monique Petitjean

Médiathèque CDDP de l'Aude

56 av. Dr Henri Goût - 11860
Carcassonne

Tél : 04 68 47 05 02
Fax : 04 68 25 77 34

www.crdp-montpellier.fr/cd11/

Au B.O.E.N

Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

Encart du BO n°18 du 05 mai 2005
Elle met en œuvre des priorités pour élever le niveau de formation des jeunes Français : faire réussir tous les élèves, redresser la situation de l'enseignement des langues, mieux garantir l'égalité des chances et favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'emploi.

Réforme du lycée

BO spécial n°1 du 4 février 2010
Des nouveautés sont mises en place de la seconde à la terminale : l'accompagnement personnalisé ; le tutorat pour l'orientation ; un apprentissage renforcé des langues vivantes. Des stages de remise à niveau sont proposés aux élèves volontaires en seconde et en première.

Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Loi du 11 février 2005, JO du 12 février 2005
Elle affirme le droit pour chacun à une scolarisation en milieu ordinaire au plus près de son domicile, à un parcours scolaire continu et adapté. Les parents sont de plus étroitement associés à la décision d'orientation de leur enfant et à la définition de son projet personnalisé de scolarisation (P.P.S.).

Principes et modalités de la politique de l'éducation prioritaire

BO n°14 du 6 avril 2006
Cette circulaire fixe trois objectifs : renforcer la structuration et le pilotage pédagogique dans les réseaux de l'Education prioritaire ; renforcer et accompagner les équipes pédagogiques dans les écoles et collèges des réseaux ambition réussite à la rentrée scolaire 2006 ; suivre et évaluer les politiques mises en œuvre.

Mise en œuvre des PPRE à l'école et au collège

BO n°31 du 31 août 2006 et BO n°32 du 7 septembre 2006
Ce dispositif définit un projet personnalisé fondé sur les compétences acquises et les besoins repérés, qui doit permettre la progression de l'élève en associant les parents à son suivi.

Accompagnement éducatif

Circulaire du 5 juin 2008 / BO n°25 du 19 juin 2008
La rentrée scolaire 2007 a vu la mise en place de l'accompagnement éducatif après les cours dans les collèges de l'éducation prioritaire. À partir de la rentrée scolaire 2008, ce dispositif sera généralisé à tous les collèges, publics et privés sous contrat.

Plan Espoir Banlieues - Décrochage scolaire

Circulaire interministérielle du 18 décembre 2008 / BO n°1 du 1er janvier 2009
Ce cadre cohérent d'actions concrètes participe pleinement au renforcement de l'égalité des chances. Priorité de la dynamique « Espoir Banlieues », il vise au plus près du terrain, sous votre autorité, la mobilisation de l'ensemble des services de l'État, des collectivités territoriales et du secteur associatif habituellement associé à cette politique au plan local.